

Bobigny, le 14 septembre 2017

## CAE, Politique de la Ville : appel aux associations et aux personnels

En septembre, de très nombreuses villes du département organisent leurs fêtes et forums des associations. Un moment fort de la rentrée autour des associations sportives, culturelles, éducatives, humanitaires, caritatives, d'insertion... De beaux moments festifs faits de rencontres, d'échanges et d'engagement solidaire. En Seine-Saint-Denis, 200 000 associations font vivre le lien social au quotidien et sont indispensables au vivre ensemble et au développement de nos quartiers.

Mais l'inquiétude, la colère et l'incompréhension sont là : cet été, Macron et son gouvernement ont décidé de supprimer 150 000 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), dont 20 000 dans l'Education nationale. Les mêmes ont également amputé le budget de la Politique de la Ville alloué aux quartiers prioritaires de 46,5 millions d'€. A travers ces mesures, associations, collectivités territoriales, entreprises du secteur non-marchand œuvrant à des dispositifs pour une société plus juste et plus humaine, au service de tous, seront privées des moyens nécessaires. Les habitants qui en bénéficiaient, impactés dans leur vie quotidienne.

La fin des subventions de l'Etat à l'embauche concerne des emplois dans l'éducation, l'aide à la personne, l'insertion, la culture, le sport... Concrètement, c'est le retour brutal au chômage pour des dizaines de milliers de personnes, et encore moins de services pour les usagers.

Les CAE visant à l'insertion dans la vie professionnelle de personnes éloignées de l'emploi ne répondent certes pas à une véritable politique de l'emploi, mais ils permettent de travailler, de toucher un salaire, d'être formé et de sortir de l'isolement social. Nous nous sommes battus pour que ces contrats aboutissent à des CDI ou des emplois durables afin de combattre la précarité grandissante.

Alors que plus de 13% des Séquano-Dyonisiens connaissent le chômage, notre département est particulièrement concerné. Ainsi, au Conseil départemental, 117 personnes travaillent en contrat aidé, indispensables, par exemple, au bon fonctionnement des collèges. Le Département a également subventionné des contrats aidés dans des clubs sportifs. Que vont devenir ces éducateurs, ces animateurs ?

**Dans un contexte social, assombri notamment par le projet de casse du droit des salariés et la baisse des dotations de fonctionnement qui affaiblit les collectivités territoriales, nous refusons ce coup de plus porté à la population. Nous exigeons du gouvernement qu'il renonce à ces décisions contraires à l'intérêt général, D'ores et déjà, collectivités et associations sont mobilisées car il en va de l'avenir de notre société.**

Dès maintenant, faites-nous savoir quels impacts ces décisions ont sur votre association ou sur votre emploi (contact 01 43 93 93 68).

## Groupe Communiste, Citoyen, Front de gauche Pour une transformation sociale et écologique

*Dominique Attia, Pascal Beaudet, Belaïde Bedreddine, Silvia Capanema, Dominique Dellac, Meriem Derkaoui, Pascale Labbé, Pierre Laporte, Abdel-Madjid Sadi, Azzedine Taïbi.*

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.  
Hôtel du Département – 93006 – Bobigny Cedex.  
Courriel: [groupe-communiste-cg93@wanadoo.fr](mailto:groupe-communiste-cg93@wanadoo.fr) [www.facebook.com/elusfdgcd93/?fref=ts](http://www.facebook.com/elusfdgcd93/?fref=ts)  
01.43.93.93.68- fax : 01.41.50.11.95

